Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1906)
Heft: 24

Artikel: Passe-temps
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-256175

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Pour cela, les Japonais se servent d'une planchette présentant en son milieu une rangée de chevilles plus ou moins solidement plantées. La planchette est simplement posée à terre et l'apprenti doit arracher toutes les chevilles, l'une après l'autre, sans déplacer d'une ligne le Plateau qui les porte. Ce plateau, changé, est fait d'un bois plus ou moins dur : sapin, chêne, etc ; après ces épreuves, l'artiste est prêt à travailler sur le vif. Chez nous, l'apprentissage se fait dans les cliniques aux dépens de pauvres diables qui... hurlent ou grimacent d'une façon épouvantable.

* * *

Canon français et canon allemand. — La *Deutsche Tageszeitung* publie un article du général Bahn sur l'artillerie des armées française et allemande, dans lequel l'auteur arrive à la conclusion suivante :

L'armée française dispose de 1,984 canons, tandis que l'armée allemande en a 3,102. Dans ce nombre, ne sont pas compris les hotchkiss allemands, ni les canons à feu rapide français. L'Allemagne a donc une supériorité de 1,118 canons ; mais l'artillerie française est supérieure à celle de l'Allemagne par la quantité de munitions qu'elle a à sa disposition sur sa ligne de feu.

Le canon allemand ne porte que 188 coups, tandis que les canons français en ont 312, et ce nombre est considéré en France comme encore trop petit, suivant les renseignements de la guerre russo japonaise, qui ont démontré la nécessité d'augmenter le nombre des munitions sur la ligne de feu. Ainsi, le nombre de coups que l'artillerie d'un corps d'armée français peut tirer est de 28,704, tandis que le nombre de coups d'un corps d'armée allemand est de 27.158, soit 1,546 coups de moins.

Quoique les Allemands aient la supériorité dans le nombre des canons, ils sont réellement inférieurs à l'artillerie française, et ces conditions paraissent encore plus défavorables, si l'on compte aussi les munitions des canons à feu rapide français, car les munitions des hotchkiss-allemands sont comprises dans ces chiffres.

L'Allemagne doit donc augmenter la quantité de munitions dans la ligne de feu si, après l'introduction des canons à feu rapide, elle veut maintenir une supériorité dans son artillerie.

* * *

Suicide de toute une Tribu. — La province de Yakoutsk, en Sibérie, la contrée la plus froide du continent, a été le théâtre d'un événement sanglant et peut-être sans précédent dans la vie des peuples.

La nombreuse tribu des Tchouktchees, au physique et au langage supérieurs à la plupart des nomades de la Sibérie, vient de disparaître d'une manière tragique.

Les Tchouktchees gagnaient leur vie par l'élevage des rennes. Il y en avait qui en possédaient des troupeaux de plusieurs centaines. Mais, il y a deux ans, une épidémie a commencé à faire ses ravages parmi les animaux, et bientôt tous les rennes de la tribu furent enlevés. Les Tchouktchees, privés de l'unique ressource de leur existence, se virent en proie à la famine. Il endurèrent bravement la faim et le froid, espérant que le printemps leur amènerait des jours heureux. Mais quand ils virent que la nouvelle saison n'apportait aucun changement à leur sort, ils se sont réunis pour délibérer sur un parti à prendre.

Après une discussion qui a duré toute une journée, ils ont décidé que chaque père de famille égorgerait les siens et se tuerait ensuite lui-même.

Le lendemain matin, la décision a été mise à exécution, très consciencieusement. Sur un vaste terrain, qu'ile avaient choisi pour leur suicide collectif, on a pu voir les Tchouktchees morts gisant côte à côte. La plupart d'entre eux avaient la gorge coupée, la poitrine ouverte, le cœur et le foie sortis.

Quelques vieillards, restés les derniers pour le suicide, n'ayant pas eu la force de l'accomplir, ont été trouvés encore vivants. Ils ont pu raconter la scène sanglante et les événements qui l'on précédée.

La tribu des Tchouktchees comptait environ deux mille âmes.

Etat civil

PORRENTRUY

Mois de mai 1906.

Naissances.

Du 2. Stouder Léon-Joseph-Albert, fils de Léon, employé d'imprimerie, de Courtedoux, et de Emélie-Henriette née Bailly. — Du 6. André Marie-Marthe, fille de Marthe-Marie, de Bourogne, France. — Du 7. Haas Jean, fils de Jean, polisseur de boîtes, de Walliswyl, et de Marie-Thérèse-Eugénie née Bouju. — Du 14. Froidevaux Louise, fille de Dora, horlogère, du Bémont. — Du 17. Noirjean Suzanne-Emma, fille de Joseph, manœuvre, de Damphreux, et de Sidonie née Monnat. — Du 22. Braun Jeanne-Mélina, fille de Henri, boulanger, de Porrentruy, et de Ida née von Gunten. — Du 23. Noirat Joseph, fils de Joseph, cultivateur, de Charmoille, et de Eugénie née Chaignat. — Du 26. Röthlisberger Bertha, fille de Berthe, journalière, de Langnau. — Du 28. Lapaire Thérèse-Marie-Joséphine, fille de Paul, employé, de Fontenais, et de Marie née Metzger. — Du 28. Surdez Marcel-Audré, fils de Victor, horloger, du Peuchapatte, et de Berha née Mühlemann. — Du 28. Jobin Xavier-Georges-Gabriel, fils de Paul, fabricant d'horlogerie, des Bois, et de Cécile née Bonnot.

Mariages.

Du 7. Mathez Henri-Humbert, fondeur-dégrossisseur, de Tramelan-dessus, et Desgrandchamps Berthe-Alice, piqueuse en chaussures, de Tramelan-dessus. — Du 17. Stähli Ferdinand-Johann-Karl, employé de banque, de Netstal, et Gindrat Emma, de Pleujouse. — Du 19. Beyeler Léon Léopold, sellier-tapissier, de Guggisberg, et Jobé Bertha Adelaïde, ouvrière en chaussures, de Courtedoux. — Du 19. Hennemann Lucien François Alphonse, horloger-doreur, de Boécourt, et Gerber Pauline, horlogère adoucisseuse, de Pfetterhausen. — Du 23. Lévy Nathan, marchand de chevaux, de Dijon et Bigard Naïda, de Delle.

Décès.

Du 7. Laibe Xavier Maurice, fils de Gustave, de Courcelle, né en 1905. — Du 9. Schneider Delphine, horlogère-pierriste, de Schlosswyl, née en 1888. — Du 9. Chavanne Clara Fanny, employée de magasin, de Réchésy, née en 1887. — Du 11. Bacon Pierre, portier de fabrique, de Pleujouse, né en 1841. — Du 15. Jardin Constant, journalier, de Montignez, né en 1843. — Du 18. Girard Catherine, couturière, de Grandvillars, née en 1856. — Du 22. Froidevaux Louise, fille de Dora, du Bémont, née en 1906. — Du 28. Stalder Marie née Dalmard, de Rüegsau, née en 1855. — Du 30. Steulet Joseph, maréchal, de Charmoille, né en 1857.

Passe-temps

—o—

Solutions pour le n° du 17 juin 1906.

Rébus : J'ai grand appétit ; allons souper.
Qui s'y frotte s'y pique.

Récréations mathématiques : Oui, et en voici la preuve :

Supposons, en effet, que le père ait 45 ans et le fils 15 ; l'âge du père est bien clairement le triple de celui du fils. Eh bien ! dans 15 ans, le père aura 60 ans et le fils 30 ans. Or, 60 est bien le double de 30.

CHARADES

Mon premier sert d'amorce au poisson trop avide.
Dans ses psaumes, David a chanté mon dernier ;
Au collège on apprend à faire mon entier
Dans la langue d'Homère et dans celle d'Ovide.

Pas de gâteaux, de galette,
Sans mon premier ;
Pas de chœur ni de chansonnette
Sans mon dernier ;
Sous terre se trouve la logette
De mon entier.

ENIGMES

Les visages par moi se trouvent embellis ;
J'entretiens sur le teint et la blancheur des lys
Et l'incarnat des roses.
De l'esprit et du cœur, je me vois le soutien,
Et ceux qui ne m'ont pas n'ont rien,
Quand même ils auraient toutes choses.

A Rome le premier, le second à Bruxelles,
Le dernier à Namur, savez-vous qui je suis ?
J'en doute. Il vous faut donc des lumières [nouvelles ;
Eh bien, je suis toujours au milieu de Paris.

Extraits de la Feuille officielle

Convocations d'assemblées

Boncourt. — Le 24, à midi, pour passer les comptes.

Bure-Boncourt-Montignez. — Les électeurs de l'arrondissement d'état-civil sont convoqués le 24 juin, à 3 h., pour procéder à l'élection du suppléant de l'état-civil.

Bonfol. — Le 17, à 2 h., pour décider si la commune garantira le déficit de l'exploitation du chemin de fer, s'occuper de la manière de payer la construction d'un nouveau cimetière.

Courgenay. — Le 17, à 2 h., pour passer les comptes, statuer sur une demande tendant à organiser un pâturage, ratifier l'acquisition d'un terrain.

Fontenais. — Le 17, à 10 h. 1/2, pour statuer sur une demande d'admission à la bourgeoisie.

Miécourt. — Le 24, à 2 h., pour ratifier la vente d'une maison.

St-Imier. — Assemblée paroissiale le 17, à 11 h., pour s'occuper de la tour de l'église.

Seleute. — Le 17, à 2 h., pour nommer un conseiller et passer les comptes.

Editeur-imprimeur : G. Moritz, gérant.